

**Province de Québec
MRC du Haut Saint-François
Municipalité de La Patrie**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le **11 septembre 2018**, à la salle du conseil, située au 18, rue Chartier, La Patrie.

Sont présents :

Monsieur Richard Blais, conseiller # 1
Madame Denise Pinard, conseillère # 2
Madame Nathalie Pilon, conseillère # 3
Monsieur Jean-Pierre Comtois, conseiller # 4
Monsieur Philippe Delage, conseiller # 5
Madame Chantal Prévost, conseillère # 6

Est absent :

Formant quorum sous la présidence de Madame la mairesse, Johanne Delage. Monsieur Luc Bibeau, directeur général, secrétaire trésorier par intérim et Madame Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe est présente.

Les membres présents forment le quorum.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h par Madame la mairesse de la Municipalité de La Patrie. Marie-France Gaudreau, directrice générale adjointe, fait fonction de secrétaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon, **appuyée** par Madame Denise Pinard, l'ordre du jour est adopté.

2018-09-307 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

3. Suivi et approbation des procès-verbaux du 14 août 2018

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, **appuyée** par Monsieur Philippe Delage, le procès-verbal du 14 août 2018 est adopté.

2018-09-308 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

4. Période de questions

Aucune question provenant du public

5. Rapport-chef de pompier

Aucun rapport papier venant du directeur incendie

A. Modification de la directive de service 9 ;

Considérant que la municipalité de La Patrie est responsable que son Service incendie soit en mesure d'intervenir en cas d'appel ;

Considérant que la directive de service 9 fut approuvée en interdisant les véhicules d'intervention de circuler hors route en raison de leurs poids et du danger d'enlèvement que cela comporte ;

Considérant que cette directive interdisait l'accès aux champs, terrains gazonnés, plan d'eau gelé, sentiers ou voies similaires ;

Considérant qu'elle interdit nos véhicules incendies de remorquer et d'utiliser des <<traction aid>> ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Richard Blais

Il est **résolu** de modifier la directive de service 9 afin que le service incendie puisse intervenir pour tous les appels CAUCA.

2018-09-309 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

B. Vente de l'autobus Ford CTV 2007 ;

Considérant que l'autobus Ford CTV 2007 nécessite trop de réparations dispendieuses pour sa mise à niveau ;

Considérant qu'il est plus favorable financièrement de faire l'achat d'un autre autobus au lieu de réparer le Ford CTV 2007 ;

Sur la proposition de Madame Denise Pinard
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** de vendre l'autobus Ford CTV 2007 pour un montant de 2 000 \$ négociable et de l'afficher sur Kijiji.

2018-09-310 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

C. Envoi d'une lettre recommandée pour l'annulation d'une entente incendie ;

Considérant qu'une entente incendie fut signée en 2007 entre la Ville de Scotstown, la Municipalité de La Patrie et la Municipalité de Chartierville;

Considérant que cette entente se renouvelle chaque année si aucune des municipalités concernées n'envoie de lettre

recommandée six mois à l'avance pour une rencontre officielle d'annulation ou de changement de cette entente :

Considérant que cette entente ne fut pas modifiée depuis 2007 et que des changements importants s'imposent;

Considérant que l'Article 14 de l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et les mesures d'urgence stipule qu' au moins 6 mois avant l'expiration du terme initial ou de toute période de renouvellement et que toute municipalité désirant mettre fin à l'entente doit aviser les autres municipalités parties à l'entente;

Sur la proposition Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais

Il est résolu :

D'envoyer une lettre recommandée à la Ville de Scotstown et à la Municipalité de Chartierville, pour les aviser que la Municipalité de La Patrie désire mettre fin à l'entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie et les mesures d'urgence dans sa forme actuelle.

2018-09-311 **Résolution adoptée à l'unanimité**

D. Modification de la Fourgonnette Chevrolet 2011 ;

Considérant que la Fourgonnette Chevrolet 2011 doit subir des modifications pour que les équipements incendies puissent être installés convenablement ;

Sur la proposition Monsieur Richard Blais
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** d'autoriser un montant de 1 500 \$ plus taxes pour faire les modifications appropriées chez Précision Hébert Inc.

2018-09-312 **Résolution adoptée à l'unanimité**

E. Inscription 2 pompiers – Formation Officier non urbain, budget 2019 ;

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit des exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu que cette formation vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base

requis par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipal;

Attendu que la municipalité de La Patrie prévoit la formation de deux pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Sur la proposition Madame Denise Pinard
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'autoriser l'inscription de Monsieur Louis Desnoyers et Madame Marilou Delage pour la formation d'Officier Non urbain pour le Budget 2019.

2018-09-313 **Résolution adoptée à l'unanimité**

F. Inscription 5 pompiers – Formation désincarcération, budget 2019 ;

Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu que cette formation vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipal;

Attendu que la municipalité de La Patrie prévoit la formation de cinq pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

Attendu que la municipalité de La Patrie c'est munie d'une entente en désincarcération et que nous voulons des pompiers formés pour suivre l'obligance de cette entente ;

Sur la proposition Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'autoriser l'inscription de Messieurs Louis Desnoyers, Jowel Blais, Luc Gaudreau, Sylvain Bouchard et Madame Marilou Delage pour la formation en désincarcération pour un montant de 5 200 \$ pour le Budget 2019.

2018-09-314 **Résolution adoptée à l'unanimité**

G. Embauche de deux pompiers volontaires au sein du service de sécurité incendie ;

ATTENDU QUE pour permettre de conserver l'effectif nécessaire au sein du service, il est nécessaire d'embaucher de nouveaux pompiers volontaires;

ATTENDU QUE Messieurs Alex Labbé et Marc-Antoine Ouellette souhaitent se joindre à l'équipe;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Monsieur Jean-Pierre Comtois et **résolu** unanimement :

QUE le conseil de la municipalité de La Patrie embauche Messieurs Alex Labbé et Marc-Antoine Ouellette en tant que pompiers volontaires au sein du Service de sécurité incendie de la municipalité de La Patrie.

2018-09-315 ***Résolution adoptée à l'unanimité***

H. Approbation des dépenses :

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

Que la dépense énumérée plus bas soit et est autorisée.
Cette dépense est :

- Matériaux pour formation de la ventilation sur un toit :
150.00 \$

2018-09-316 ***Résolution adoptée à l'unanimité***

6. Rapport de la voirie

Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal.

a. Approbation des dépenses

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Denise Pinard
Et résolu unanimement

Que les dépenses énumérées plus bas soient et sont autorisées. Ces dépenses sont :

- | | |
|--------------------------|-------------|
| - Asphalte rte 257 | 8 000.00 \$ |
| - Abri-Bois | 200.00 \$ |
| - Lumières de rues | 1 800.00 \$ |
| - Location des échafauds | 100.00 \$ |

Pour un total de : 10 100 \$ taxes en sus

2018-09-317 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

7. Dépôt de la correspondance

Les membres du **Conseil** ont pris connaissance de la correspondance reçue durant le mois et celle-ci est déposée aux archives.

8. Correspondances à répondre

a) Adjudication soumission déneigement et sablage des cours municipales saison 2018 à 2019 ;

Attendu que la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offres sur invitation pour le déneigement et sablage des cours municipales pour les saisons 2018 à 2019 ;

Attendu que les soumissions devaient être reçues avant le 4 septembre 2018, 16 h;

Attendu qu'un soumissionnaire a déposé sa soumission dans le délai prescrit et qu'elle soit conforme ;

Les Excavations Prévost F.G., pour les montants suivants taxes en sus :

Caserne de pompier	700 \$
Salle municipale	1 600 \$
Centre communautaire	1 800 \$
Garage municipal	420 \$
Trottoir de l'école/Coop	650 \$
Trottoir de la Coop/Hôtel La Patrie	428 \$
Entrée patinoire	300 \$
Puits route 257 sud	550 \$
Puits route 212 ouest	990 \$

En conséquence, il est proposé par Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame Denise Pinard **et résolu** que la municipalité de La Patrie accepte le contrat du seul soumissionnaire conforme, soit Les excavations Prévost F.G. inc.

2018-09-318 **Résolution adoptée à l'unanimité**

b) Appel d'offres – Déneigement du réseau routier

Attendu que la municipalité a procédé à une demande d'appel d'offres sur le réseau SEAO pour le déneigement du réseau routier municipal selon le devis proposé ;

Attendu que les soumissions devaient être reçues avant le 7 août 2018, 16 h;

Attendu que deux soumissionnaires ont déposé, leur soumission dans le délai prescrit et que les deux soumissions sont conformes ;

Attendu que suite à un avis juridique des procureurs de la municipalité à l'effet que le devis d'appel d'offres contient trop d'ambiguïtés;

Il est proposé par Madame Nathalie Pilon

Appuyé par Monsieur Richard Blais

Et **résolu** de refuser les soumissions déposées et de recommencer le processus d'appel d'offres.

2018-09-319 ***Résolution adoptée à l'unanimité***

b-2) Publication – Appel d'offres : Déneigement du réseau routier;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost

Appuyé par Monsieur Philippe Delage

Et résolu unanimement

De publier un appel d'offres sur le réseau SEAO pour le déneigement du réseau routier municipal selon le nouveau devis proposé.

2018-09-320 ***Résolution adoptée à l'unanimité***

c) Achat d'une déchiqueteuse pour la direction générale ;

Considérant que la direction générale est responsable de dossiers privés et personnels;

Considérant que certains dossiers doivent, après avoir été traités, être détruits;

Sur la proposition Monsieur Philippe Delage

Appuyée par Madame Chantal Prévost

Il est **résolu** de faire l'achat d'une déchiqueteuse de chez Mégaburo d'une valeur de 149.99 \$ plus taxes.

2018-09-321 ***Résolution adoptée à l'unanimité***

d) Chambre de commerce du HSF – Transport collectif – déjeuner le 5 septembre 2018 ;

Considérant que la Chambre de commerce du Haut-Saint-François lance une invitation pour un déjeuner gratuit sur le transport collectif ;

Considérant que Monsieur Jean-Pierre Comtois est impliqué auprès de cet organisme ;

Sur la proposition Monsieur Philippe Delage

Appuyé par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** d'entériner l'invitation de Monsieur Jean-Pierre Comtois à participer à ce déjeuner gratuit sur le transport collectif et le service offert aux entreprises le 5 septembre 2018 à la vieille gare du papier à East-Angus à 8 h. Les frais de repas ainsi que les frais de kilométrage seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2018-09-322 *Résolution adoptée à l'unanimité*

e) Vente de gré à gré - Échange du tracteur à pelouse White 50" contre un réfrigérateur pour réception dans la salle du conseil

Attendu que la salle du conseil ainsi que le bureau municipal ne sont pas équipés d'un réfrigérateur pour les réceptions et pour les lunchs des employés;

Attendu que le tracteur White 50" est la propriété de la municipalité et qu'il est présentement désuet ;

Sur la proposition de Madame Denise Pinard
Appuyé par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** de faire l'échange avec Monsieur Luc Bibeau d'un réfrigérateur usagé Sunbeam en acier inoxydable, modèle : SBCR122BSL pour le tracteur désuet White 50" de la municipalité.

2018-09-323 *Résolution adoptée à l'unanimité*

f) Soumission de Monsieur Pierre Grondin – rue Garneau ;

REFUSÉE.

g) Demande de Monsieur Jean-Marie Gaudreau – Terrain rue Garneau matricule 4529 65 0988 ;

Considérant que Monsieur Jean-Marie Gaudreau est intéressé à faire l'achat d'un terrain au matricule 4529 65 0988 appartenant à la Municipalité de La Patrie ;

Considérant que Monsieur Fernando Rosas, inspecteur de la municipalité a fait les recherches concernant le droit de bâtir et que le terrain est zoné blanc ;

Considérant que faire les travaux pour connecter l'aqueduc et l'égout à la nouvelle propriété coûtera des sommes à la municipalité ;

Considérant que la municipalité détient un règlement R58-03 concernant le raccordement des entrées d'eau et d'égout aux conduites publiques ;

Considérant que ce règlement stipule que les travaux de raccordement ou de disjonction avec les conduites publiques des conduites privées et des entrées d'eau et d'égout et leur entretien sont effectués par la municipalité ou par un entrepreneur déterminé par la municipalité et ce, au frais du propriétaire incluant le coût de réparation de la rue, du pavage et du trottoir ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** unanimement

Que la Municipalité de La Patrie fasse deux offres à monsieur Jean-Marie Gaudreau soit :

1. Vente du terrain seulement sans les services eau potable et égout au prix de 22 400 \$;
2. Vente du terrain avec services d'eau potable et d'égout au prix de 35 000 \$;

Que la municipalité de la patrie donne jusqu'au 2 octobre à Monsieur Jean-Marie Gaudreau pour l'obtention d'une réponse écrite et signée par Monsieur Jean-Marie Gaudreau et la direction générale.

2018-09-324 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

h) Aide financière – Moisson Haut-Saint-François ;

Il est proposé Monsieur Philippe Delage
Appuyée Monsieur Jean-Pierre Comtois
et **résolu** à l'unanimité:

Que le conseil municipal de La Patrie accorde un montant de 300 \$ sur son budget 2019, à Moisson Haut-St-François pour poursuivre leur projet de banque alimentaire pour les plus démunis.

2018-09-325 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

i) Ajout de mémoire pour l'ordinateur de la DGA ;

Considérant que l'ordinateur de la direction générale adjointe n'a que 4 gigas de mémoire ;

Considérant que Monsieur Éric Charland de la MRC conseille une base de données de 12 gigaoctets pour une plus grande efficacité de stockage et de vitesse ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** de faire l'achat de 8 gigaoctets supplémentaires pour l'ordinateur de la direction générale adjointe pour un budget de 75 \$.

2018-09-326 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

j) La persévérance scolaire – campagne <<Les études, la priorité>> ;

Considérant qu'il est important d'inciter les jeunes à adopter des stratégies visant à bien concilier leurs études et leur travail ;

Considérant que nous avons tous un rôle à jouer dans la valorisation de la persévérance scolaire ;

Considérant que la collaboration des employeurs dans la conciliation études-travail des jeunes devient donc essentielle pour assurer une relève qualifiée, compétente et en santé ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyé par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** de mettre en avant-plan lors de cette 8^e édition de la campagne <<Les études, la priorité>> et de publiciser des informations ou toute initiative qui encourage la conciliation études-travail dans notre bulletin municipal.

2018-09-327 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

k) Programme de soutien aux politiques familiales municipales ;

Considérant que la municipalité de La Patrie veut se doter d'une politique municipale familiale ;

Considérant que le Programme offre un soutien financier et technique aux municipalités de moins de 100 000 habitants, aux MRC et aux conseils de bandes qui désirent se doter d'une politique municipale familiale ou mettre à jour celle qu'elles ont déjà ;

Considérant qu'un soutien technique est aussi offert pour la mise en œuvre du plan d'action qui découle de la politique familiale ;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** de présenter une demande d'aide financière à la Direction régionale du Centre et du sud du Québec pour obtenir du soutien pour la Politique familiale de notre municipalité.

2018-09-328 ***Résolution adoptée à l'unanimité.***

l) Appui pour la réglementation sur l'emballage neutre du tabac ;

Considérant qu'il faut s'assurer que le règlement proposé ne soit pas affaibli et qu'il faut convaincre le gouvernement d'éliminer certaines échappatoires ;

Considérant que la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac compte sur nous une dernière fois pour alimenter positivement cette dernière consultation avant l'adoption du règlement ;

Considérant que l'emballage standardisé est une mesure recommandée par l'Organisme mondial de la Santé et se révèle en parfaite cohérence avec l'interdiction de toute promotion en faveur d'un produit occasionnant 45 500 morts au Canada par année, dont près de 13 000 au Québec ;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyé par Madame Denise Pinard

Il est **résolu** de communiquer notre position en lien avec les modifications réglementaires proposées concernant l'apparence des produits du tabac et leur emballage par une lettre écrite et adressée à la Direction de la lutte contre le tabagisme.

2018-09-329 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

m) Demande de gratuité salle municipale – cours de piano ;

Attendu que Monsieur Edgar Dubé fait la demande de location gratuite de la salle municipale deux soirs par semaine de 15 h 30 à 19 h 30 pendant la période scolaire, soit jusqu'à la fin du mois de juin 2019 ;

Attendu que Monsieur Edgar Dubé veut favoriser l'apprentissage de la musique aux enfants de la municipalité ;

Attendu que Monsieur Edgar Dubé s'occupera de l'accordage du piano de la salle municipal gratuitement ;

Attendu que les frais de chauffage engendré par la location de la salle municipale deux soirs semaine s'élèveront et que celle-ci est difficile à chauffer ;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyé par Madame Chantal Prévost

Il est **résolu** d'autoriser Monsieur Edgar Dubé à obtenir la location d'un local du centre communautaire jusqu'à la fin du mois de juin 2019, et ce gratuitement ;

Que le piano de la salle municipal soit déplacé au centre communautaire.

2018-09-330 *Résolution adoptée à l'unanimité.*

n) Invitation au Big Bang de la Contrée de Massif Mégantic ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyé par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** d'autoriser Messieurs Luc Bibeau, Richard Blais, Philippe Delage et Mesdames Johanne Delage, Marie-France Gaudreau et Denise Pinard à assister au Big Bang de la Contrée du Massif Mégantique qui se tiendra le 15 septembre à Val Racine de 13 h à 17 h. Les frais de repas ainsi que les frais de kilométrage seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2018-09-331 **Résolution adoptée à l'unanimité**

o) Autorisation du directeur général – signature et fabrication de clé ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
appuyée par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** que la Municipalité de La Patrie autorise Monsieur Luc Bibeau pour la fabrication de nouvelles clés pour les bâtiments municipaux auprès de Serrurier Hammer et le code d'accès chez Alarme CSDR ainsi qu'à signer les effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de La Patrie.

2018-09-332 **Résolution adoptée à l'unanimité**

p) Inscription de Monsieur Luc Bibeau comme membre de l'ADMQ ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais

D'autoriser Monsieur Luc Bibeau à s'inscrire comme membre de l'ADMQ pour un montant de 155.22 \$ taxes incluses jusqu'au 31 décembre 2018.

2018-09-333 **Résolution adoptée à l'unanimité**

q) Changement des heures du bureau municipal ;

Sur la proposition de Monsieur Richard Blais
appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** de modifier les heures d'ouverture du bureau municipal pour les suivantes :

Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Cette résolution annule toute autre résolution concernant ce sujet.

Que ce nouvel horaire débutera à compter du 17 septembre 2018.

2018-09-334 **Résolution adoptée à l'unanimité**

r) Abri-bois – Installation d’un support pour panneau et/ou rideaux ;

Annulation de ce point à l’ordre du jour car étant déjà au point du Rapport de voirie dans l’approbation des dépenses.

s) Invitation – Pôle d’entrepreneuriat de l’Estrie de Sherbrooke et CDEC de Sherbrooke – 27 septembre

REFUSÉ

t) Invitation – Énergie jeunesse HSF – La consommation de drogues et d’alcool : la légalisation du cannabis ;

Considérant que cette rencontre sera axée sur les enjeux et leviers liés à la légalisation du cannabis ;

Considérant que cette rencontre est organisée conjointement avec la Direction de la santé publique du CIUSSS de l’Estrie-CHUS qui souhaite connaître nos besoins afin de mieux y répondre et de permettre d’élargir le sujet en nous attardant à la consommation de drogues et d’alcool de façon plus générale ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Chantal Prévost

Il est **résolu** d’autoriser Monsieur Richard Blais et Madame Nathalie Pilon à assister à cette rencontre qui aura lieu le 18 octobre de 8 h 30 à 12 h au Centre communautaire d’Ascot Corner, salle Aurélien-Rivard. Les frais de dépenses seront remboursés tels que la politique interne le mentionne.

2018-09-335

Résolution adoptée à l’unanimité

u) Sondage de la MRC – Projet IHV HSF ;

Considérant que la MRC souhaite faire la préparation d’un devis pour l’étude préliminaire du Projet IHV HSF ;

Considérant que si la compétence de la MRC en matière d’IHV est confirmée, le conseil de la MRC statuera sur les modalités techniques et administratives du dossier et l’appel d’offres pour l’étude préliminaire sera déclenché (conditionnellement à l’acceptation de leur projet au FARR – Fonds d’appui au rayonnement des régions) ;

Considérant que le budget de ce projet est de 125 000 \$, dont 100 000 \$ proviendraient du FARR et 25 000 \$ de la MRC ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Denise Pinard

Il est **résolu** unanimement

Que la municipalité de La Patrie est intéressée à faire partie du projet de desserte internet haute vitesse (IHV) en réseau de fibres optiques jusqu'à la maison pour les secteurs présentement non desservis en fibre ou câble ;

Que la municipalité de La Patrie veut que soit évalué dans l'étude préliminaire un scénario de desserte de 100 % de son territoire (qui inclurait les zones déjà desservies par fibre optique ou câble)

Que la municipalité utilisera le FDLR – Fonds de développement local et régional afin de contribuer à ce projet.

2018-09-336 **Résolution adoptée à l'unanimité**

v) Achat d'un ordinateur pour le directeur général ;

Il est proposé par Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Madame Nathalie Pilon

et **résolu** à l'unanimité:

Que le conseil municipal de La Patrie accorde un montant de 1 000 \$ sur son budget 2019 pour l'achat d'un ordinateur pour le directeur général sachant que celui-ci sera bientôt désuet.

2018-09-337 **Résolution adoptée à l'unanimité**

w) Projet Abri-Bois – FDT- modification ;

CONSIDÉRANT QUE conformément à la recommandation de l'Équipe Citoyenne (Équipe de développement local de La Patrie),

Considérant que la dépense engendrée par le projet FDT a augmenté ;

Il est proposé par Madame Denise Pinard
Appuyé par Monsieur Jean-Pierre Comtois
Et résolu unanimement

D'engager un montant de 71 917.40 \$ du FDT-volet local, réservé à notre municipalité par la MRC du Haut-Saint-François, dans le projet «Salle multimédia Abri-Bois». La municipalité de La Patrie s'engage à investir un montant de 8 600 \$ afin de compléter le financement de ce projet.

Cette résolution fait suite à la résolution 2018-06-228 à ce même sujet.

2018-09-338 **Résolution adoptée à l'unanimité**

x) Invitation – Conférence de presse 10^e édition des Journées des Sommets ;

REFUSÉE

y) Contribution – SADC – Défi OSEntreprendre ;

REFUSÉE

z) Inscription formation – les contrats municipaux – Projets des lois 122, 155 et 108 ;

Considérant que cette formation mettra en évidence tout ce qu'il faut savoir en matière de contrats municipaux après l'adoption des projets de loi 122, 155 et 108 ;

Considérant que cette formation permettra de revoir les règles applicables, mais surtout, de recevoir des conseils et de discuter d'exemples pratiques afin de développer des réflexes lorsqu'un processus d'appel d'offres doit être initié ;

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage
Appuyée par Monsieur Richard Blais

Il est **résolu** d'autoriser Monsieur Luc Bibeau à participer à la formation d'un montant de 307 \$ plus taxes dispensée par l'ADMQ à Sherbrooke le 30 octobre 2018. Les frais de déplacement et de repas seront remboursés tels que la politique interne le stipule.

2018-09-339 **Résolution adoptée à l'unanimité**

aa) Inscription atelier de formation Budget 2018 ;

Sur la proposition de Madame Nathalie Pilon
Appuyée par Monsieur Jean-Pierre Comtois

Il est **résolu** d'autoriser Monsieur Luc Bibeau et Madame Marie-France Gaudreau à participer à la formation d'un montant de 160 \$ plus taxes chacun, dispensée par Infotech à Sherbrooke de 9 h à 12 h le 10 octobre 2018. Les frais de déplacement et de repas seront remboursés tels que la politique interne le stipule.

De mettre un avis pour la fermeture du bureau municipal pour cause de formation de la direction générale.

2018-09-340 **Résolution adoptée à l'unanimité**

bb) Achat d'un four à micro-onde pour la cuisine de l'abri-bois ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Madame Nathalie Pilon

Il est **résolu** d'autoriser l'achat d'un four à micro-onde pour la cuisine de l'abri-bois. Un montant de 125 \$ est budgété.

2018-09-341 **Résolution adoptée à l'unanimité**

cc) Achat de panneau d'horaire des toilettes publiques à l'abri-bois ;

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost
Appuyée par Monsieur Philippe Delage

Il est **résolu** d'autoriser l'achat de panneaux affichant les heures d'ouverture et de fermeture des toilettes publiques pour la saison estivale. Un budget de 200 \$ est autorisé.

2018-09-342 **Résolution adoptée à l'unanimité**

dd) Demande de fonds – Projet La Grande Traversée

REFUSÉE

ee) Demande de commandite – Fabrique St-Joseph-des-Monts ;

REPORTÉE

9. Présentation des comptes

Sur la proposition de Monsieur Philippe Delage, **appuyée** par Madame Denise Pinard, le **Conseil de la Municipalité de La Patrie** approuve la liste des chèques émis totalisant 126 291.15 \$, Référence aux numéros de déboursés 201800454 à 201800518 et références aux chèques numéros 9591 à 9646 et les chèques numéros 201800340 à 201800385 et autorise la directrice générale adjointe à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit.

2018-09-343 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

10. Situation financière au 31 août 2018

La directrice générale adjointe présente un état sommaire de la situation financière en date du 31 août 2018.

11. Rapport de la mairesse

La mairesse donne un compte rendu des rencontres du mois.

12. Période de questions

La mairesse répond aux questions venant du public.

14. Fermeture de la séance

Sur la proposition de Madame Chantal Prévost, il est **résolu** unanimement de lever la séance à 21 h 05.

2018-09-344 **Résolution adoptée à l'unanimité.**

Johanne Delage,
Mairesse

Marie-France Gaudreau,
Directrice générale adjointe

Je, **Johanne Delage**, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Johanne Delage,
Mairesse